

**Compte rendu - AG annuelle / Mardi 5 avril 2016 - Friche Lamartine à Lyon**

L'Assemblée Générale est introduite par Mathurin Gasparini, président, par un **rapport moral** : la vie associative de la Fédération est fragilisée ces derniers mois en raison d'une mobilisation difficile des membres du Conseil d'administration, notamment en raison d'une période politique compliquée pour le secteur ; le décès soudain de Vanessa Rippe, membre active du CA, a par ailleurs particulièrement touchée ses collègues. De plus, l'année 2016 s'annonce transitoire, d'une part en raison du départ de la coordinatrice en poste depuis 4 ans, d'autre part par la nécessité de penser une nouvelle structuration dans l'optique d'étendre les activités sur la région élargie Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cela, un appel à la mobilisation des adhérents est formulé, tant par un engagement au sein du Conseil d'administration que par une inscription ponctuelle aux actions de la Fédération.

Nath Bruère, trésorière, présente ensuite le **rapport financier**. L'exercice 2015 est excédentaire d'un montant de 709 Euros. Ce résultat démontre une gestion saine et une maîtrise des dépenses de l'association.

Le montant total des charges pour l'exercice 2015 s'élève à 44 793 Euros, réparti selon trois postes de dépenses :

1. Frais de personnel : 30 587 Euros soit 70 % des dépenses, comprenant les rémunérations et les charges.
2. Frais liés au fonctionnement : 10 935 Euros, incluant les frais de déplacements et missions, de loyers et téléphoniques, et des services extérieurs
3. Frais liés à la gestion courante : 3 272 Euros

Le montant total des produits pour l'exercice 2015 s'élève à 45 502 Euros, réparti selon trois postes de ressources :

1. Subventions de fonctionnement : 39 500 Euros, dont 25 000 Euros de la Région Rhône-Alpes et 14 500 Euros de la DRAC Rhône-Alpes, au titre des activités de réseau.
2. Adhésions : 5 928 Euros, dont la moitié est reversée à la Fédération nationale des arts de la rue.

Il est proposé que le résultat de 709 euros soit affecté en report à nouveau pour le fonctionnement général de l'association et aux projets prévus au cours de l'année 2016. Le rapport financier est voté à l'unanimité, soit 28 voix.

Le **rapport d'activité** est ensuite présenté à plusieurs voix, de manière succincte invitant les adhérents à lire le bilan d'activités à disposition (et [en téléchargement sur le site internet](#)).

**1. la structuration et l'animation du réseau régional des arts de la rue**

- Pôle ressources et relais d'informations : lettres d'informations mensuelles, communication web / réseaux sociaux, site internet
- Production de ressources : synthèses de rencontres professionnelles, dossiers sur les dispositifs d'aides et d'accompagnement ouverts aux arts de la rue
- Présence sur les événements régionaux et nationaux : accompagnement et sensibilisation des acteurs arts de la rue et spectacle vivant
- Enquête et étude : Observation participative et partagée

**2. la mise en réseau des acteurs par la création et le développement d'espaces d'expression et de réflexion**

- Rencontres professionnelles, journées d'informations sur thématiques artistiques, juridiques, sociales et actualités politiques, aux niveaux régional, interrégional et national
- Chantier « Lieux de fabriques » : recensement, entretiens et temps de rencontres ; reconnaissance des collectivités territoriales et de l'Etat
- Chantier « Fusion des régions » : rapprochement des acteurs auvergnats et rhonalpins pour la création d'une Fédération régionale Auvergne-Rhône-Alpes en 2017

### 3. la promotion et la représentation du secteur des arts de la rue

- Plan de développement territorial pour les arts de la rue : Mise en place d'un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts de la Rue et dans l'Espace Public (SODAREP, ex SODAR), Réflexion autour du 1% Travaux Publics
- Dialogue interprofessionnel via la Plateforme des acteurs du spectacle vivant en Auvergne Rhône-Alpes
- Partenariat avec les acteurs régionaux du secteur culturel : Inscrite dans le projet de l'Agence culturelle Régionale - La NACRe, Dialogue et séance de travail avec les partenaires financiers (Région et DRAC)

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité, soit 28 voix.

La séance se poursuit par les actualités de la Fédération Rhône-Alpes.

Marie-Irma Kramer, coordinatrice, fait un retour succinct du **rendez-vous avec la nouvelle Vice-présidente à la culture du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**, Florence Verney-Carron. La rencontre s'est déroulée selon un plan proposé par les représentants de la Fédération (Marie Lacoux, membres du CA et Marie-Irma) : une présentation des arts de la rue, valeurs et présence sur le territoire régional ; une présentation de la Fédération, missions et projet d'activités 2016 ; le soutien économique de la Région aux arts de la rue, bilan 2015 et perspectives 2016.

Suite à notre exposé, Florence Verney-Carron a affirmé la reconnaissance de la Région de la qualité des équipes artistiques et structures arts de la rue régionales et du travail de réseau de la Fédération. Elle est à l'écoute et attentive, a compris que la Fédération est l'interlocuteur pour les arts de la rue dans la construction de leurs politiques culturelles. Elle nous a confié de pas connaître les arts de la rue mais souhaitent vraiment découvrir le secteur. En outre, elle a insisté sur plusieurs points :

- la nécessité de replacer nos pratiques dans l'économie : les retombées économiques, les emplois, le poids de l'économie régionale ;
- la valorisation des rayonnements national et international des arts de la rue, donnant une visibilité augmentée de la Région AURA
- l'importance des manifestations d'ampleur qui font l'image de la Région
- la mutualisation et la potentialisation de nos travaux avec ceux de la NACRe, notamment sur les besoins d'enquêtes et de recensements.

Le rendez-vous s'est prolongé avec un entretien avec Isabelle Chardonner, directrice du service culture, nous donnant un éclairage sur les perspectives budgétaires 2016 : le budget général de la Région va baisser de 10 à 15% ; pour la service de la culture, le budget d'investissement est maintenu, le budget de fonctionnement est en baisse de 9% :

- attention donnée aux secteurs plus fragiles : livre, musique, en privilégiant la création et les artistes
- maintien des enveloppes budgétaires des aides aux fonctionnements spectacle vivant (compagnies, lieux, festivals) avec des réajustements : Lieux votés en mai, Compagnies en juin
- peu de sommes en baisse, montants à peu près constant
- suppression de la péniche et du repas à Avignon (ligne spectacle vivant)
- si une ville baisse ses financements à une structure municipale, à priori la Région baissera au même %
- baisse de 15% des enveloppes budgétaires des appels à projets avec la suppression d'une 2ème session FIACRE Mobilité et l'extension du dispositif APSV à l'Auvergne avec un budget en baisse
- Reconduction du financement de la Fédé en 2016
- Agence régionale : - 15% pour la Nacre, -20% pour l'ARALD, -35% pour le Transfo. La Nacre est identifiée pour sa gouvernance et son projet associatif.

L'ensemble de ces données est une proposition construite par la Vice présidente et le service culture. Ce plan d'action va être proposé à Laurent Wauquiez, président de la région, qui fera les arbitrages finaux. Le budget 2017 est incertain, risque d'une nouvelle baisse. Il est nécessaire de faire front commun dès cette année pour défendre le budget de la culture et du spectacle vivant. Il faut être vigilant et prudent à nos actions, notre manière de mener les combats, car cela peut être irréversible.

Céline Ferry, membre du CA, expose ensuite la prochaine action d'ampleur de la Fédération : la co-organisation du Forum national des lieux intermédiaires et indépendants. Le projet est mené dans le cadre du groupe de travail régional « Lieux de fabrique partagés » qui rassemble la Fédération, le Synavi Rhône-Alpes, des lieux régionaux - Friche Lamartine, Regards et Mouvements, La Gare à Coulisses, Ramdam, NTH8, entre autres - et la Nacre ; en partenariat avec la CNLI, Coordination nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants. Le forum se déroule les jeudi 12 et vendredi 13 mai 2016 à La Friche Lamartine. Le programme et le formulaire d'inscription seront prochainement en ligne sur le site de la Fédération.

Nathalie Veillet explique que la Fédération est inscrite dans un chantier avec la DRAC pour l'évolution des dossiers de subvention pour les aides à la production. Une première rencontre s'est déroulée en octobre rassemblant les différents acteurs des arts de la rue (compagnies et lieux, aidés ou non par la DRAC) pour poser un état des lieux des conditions de production et de diffusion. Une nécessité d'adapter les aides à la production pour les arts de la rue, jusqu'à présent alignées sur les conditions d'aides pour le théâtre, fut affirmée. Ce travail va débuter dès avril 2016. Par ailleurs, l'objectif est aussi de réfléchir collectivement avec la DRAC puis avec la Région sur la mise en place d'un ou plusieurs SODAR.

Vincent Loubert rappelle que la Fédération fête ses 10 ans d'existence cette année, l'occasion de penser un événement fédérateur afin de rassembler les forces vives, de faire un bilan de la situation des arts de la rue en 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes et d'être dans la prospective, d'autant plus dans le contexte politique mouvant et à la veille des présidentielles 2017. Cet anniversaire est à penser, et pourrait se tenir à l'automne.

Enfin, Marie-Irma Kramer pointe le besoin de mettre en place une commission de travail sur la gouvernance et le fonctionnement interne de la Fédération. En effet, son remplacement au poste de coordination induit un accompagnement accru de la personne qui sera embauchée. A l'heure actuelle, il existe un problème d'organisation interne et de mobilisation de la part des adhérents et administrateurs. Certains chantiers nécessitent un suivi plus soutenu de la part des administrateurs et adhérents, afin de donner plus de poids aux actions. L'ensemble du conseil d'administration doit prendre conscience de la nécessité fondamentale d'accompagner la nouvelle personne salariée afin d'éviter une latence des chantiers en cours, et ainsi réfléchir à un fonctionnement structurel adapté à l'animation d'un réseau régional : mode opératoire des prises de décision, création et ouverture des commissions de travail, communication interne, présence partagée dans les instances régionales, entres autres.

Un temps rapide est consacré aux **actualités de la Fédération nationale.**

Juliette Manca, coordinatrice, représente la Fédération nationale. Elle fait part tout d'abord de l'augmentation de la subvention de la DGCA de 30% (désormais 100 000 euros/an avec une convention signée pour trois ans). Ensuite, elle rappelle la vigilance de l'ensemble des fédérations sur l'Etat d'urgence et la nécessité de faire remonter les annulations pour parvenir à chiffrer les conséquences sur les arts de la rue, et ainsi en témoigner auprès du ministère. Cependant, plusieurs personnes témoignent de la difficulté pour les équipes de faire remonter ces données. L'annulation de certaines options et/ou dates est rarement explicitée ouvertement par le fait de l'Etat d'urgence. La saison s'annonce compliquée, la diffusion proche du catastrophique mais cela reste compliqué de traduire en chiffre une incidence ou non de la prolongation de l'Etat d'urgence. Les contraintes budgétaires, les réorganisations territoriales, le renouvellement des exécutifs des Collectivités territoriales sont de multiples raisons qui induisent la situation. Enfin, elle rappelle que la proposition du 1% travaux publics dans le cadre de la LCAP - Loi pour la Création, l'Architecture et le Patrimoine - est en bonne voie. Deux articles ont été adoptés par l'Assemblée nationale et le Sénat : **Article 2 / 4° Garantir, dans le respect de l'équité territoriale, l'égal accès des citoyens à la création artistique et favoriser l'accès du public le plus large aux œuvres de la création, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective, et mettre en valeur ces œuvres dans l'espace public par des dispositifs de soutien adaptés,**

*dans le respect des droits des auteurs et des artistes ; Article 3 bis / Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements de consacrer 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public.*

La troisième partie de l'AG est consacrée à la **construction collectives des actions 2016 de la Fédération.**

<p><b>Gouvernance / Animation interne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre sur deux jours en septembre/octobre pour définir une feuille de route sur l'année</li> <li>• Avoir 1 ou plusieurs référents par chantier : au moins 2 ou 3 personnes en suivi d'un chantier sinon abandon</li> <li>• Mettre en place des outils numériques de débat participatif pour pallier à la difficulté de se réunir</li> <li>• Définir des modes opératoires de prises de décision</li> <li>• Mutualisation les moyens de communications : ressources, informations, outils avec les autres fédérations</li> </ul>
<p><b>Événement fédérateur / Anniversaire des 10 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'un jeu de l'oie/loi sur les arts de la rue dans l'espace public : possibilité pour chaque adhérent de proposer une case puis organisation du jeu en grandeur nature sur une place publique</li> <li>• 10 ans / 10 jours pour se mettre en marche : imaginer une marche vers un point donné, convergence entre Rhône-Alpes et Auvergne-Rhône-Alpes</li> <li>• Définir la cible de l'évènement : élus, médias, scènes, DACS, adhérents... ?</li> <li>• Organiser l'évènement à l'automne : convergence avec Rue Libre ? Comment faire un nouveau « rue libre » sans en faire un... ?</li> <li>• Rue Libre en octobre : Action commune à la même heure le même jour : point de convergence avec thème autour de la valise</li> </ul>
<p><b>Fusion Aura</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir une rencontre avec les experts DRAC auvergnats</li> <li>• Fédérer en Auvergne avec les acteurs arts de la rue comme le CNAR le Parapluie et le Festival d'Aurillac</li> <li>• Etre précurseur et force de propositions : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Argument économiques : recensement, investigation sur le territoire pour se compter et faire poids</li> <li>▪ Rayonnement international à valoriser : construire l'argument politique</li> <li>▪ Facteur de création d'identité territoriale</li> <li>▪ Ruralité / territoire / politiques culturelle / équilibre</li> <li>▪ Initiatives transfrontalières (Suisse ? Italie?)</li> <li>▪ Retombées économiques des festivals et autres évènements</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Valeurs et stratégie politiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>≡ créer une commission artistique pour organiser rencontre/ temps d'échanges sur des thèmes artistiques</li> <li>≡ Veille sur les politiques culturelles de la Région avec autres organisations, la réforme de l'intermittence: faire circuler les informations via les réseaux sociaux, la liste nationale</li> </ul>

La journée se clôture par **l'élection du Conseil d'Administration.**

Les candidats ont tous été élus à l'unanimité, soit 30 voix. Les administrateurs se sont ensuite réunis pour élire le bureau. Les membres 2016 sont :

Nathalie Bruère (Trésorière), Brigitte Burdin (Déléguée régionale suppléante), Sophie Berger, Jean-Marc François, Mathurin Gasparini (Délégué régional), Julie Lefebvre, Éléonore Guillemaud, Céline Ferry (Secrétaire), Marie Lacoux, Vincent Loubert, Palmira Picon, Stéphanie Quenin Blache, Omar Toujid (Vice Président), Nathalie Veuillet (Présidente).